



ÉCONOMIE / Les bonnes questions pour réussir

Comment créer son entreprise

Nombreux sont ceux aujourd'hui qui souhaitent se lancer dans l'aventure. Mais attention : le terrain est semé d'embûches...

RÈGLE numéro 1 : votre projet doit être réaliste. Règle numéro 2 : votre projet doit être rentable. Règle numéro 3 : votre projet doit être convaincant. Tels sont les postulats de départ fixés par la Chambre de commerce et d'industrie concernant la création d'une entreprise. Ne jamais oublier que « tout projet doit satisfaire des besoins bien identifiés, s'inscrire dans le jeu d'une concurrence de plus en plus vive et impliquer des partenaires (banquiers, fournisseurs) ».

Mêmes mises en garde du côté de la Chambre des métiers, qui indique une dizaine de règles d'or : bien se connaître (diriger une entreprise, c'est faire un choix de vie), maîtriser les risques (évaluer ses atouts et ses handicaps), savoir prendre des décisions, spécialiser son activité, créer selon ses moyens, fonder son entreprise sur son savoir-faire, faire appel aux compétences des autres, savoir s'informer (contacter les organismes adéquats), s'entourer et ne pas précipiter les investissements imprudents.

Paul-Georges Almeida, lui, s'est senti prêt un jour d'août 2003. Il est donc allé à la Chambre des métiers avec son savoir-faire en bandoulière : la maçonnerie, mâtinée de finition-décoration. « Ils m'ont conseillé de me rendre au Forum de la création-transmission d'entreprise qui avait lieu en novem-

bre afin de recueillir toutes les informations nécessaires. J'y ai rencontré Yonne active création (voir ci-dessous, NDLR) qui m'a pris en main, indiqué toutes les démarches à suivre et permis de rassembler la somme d'argent dont j'avais besoin. »

Depuis, l'entreprise est montée et les affaires marchent bien. « Une idée de pierre », installée à Monéteau, fabrique des dallages et propose des enduits déco (stuc et tadelact marocain, un enduit fin de chaux). Paul-Georges Almeida peut ainsi, comme il le souhaitait, se consacrer à l'aménagement intérieur et extérieur, à son compte : « J'aime être indépendant, me lever le matin et pouvoir diriger ma vie. » Même s'il reconnaît que tout n'est pas toujours facile : « Le plus dur a été de constituer mon équipe. J'ai dû former une dizaine de jeunes avant de trouver les bons : ils n'étaient pas motivés, manquaient de rigueur, trouvaient trop long de travailler huit heures par jour, alors tout un mois... »

« Il faut être au top partout ! »

Viennent ensuite les tracasseries administratives : « Le métier d'artisan demande d'être au top partout : à l'atelier, à la gestion, au commercial, à la technique... » Cependant, pour avoir déjà été installé il y a une dizaine d'années comme maçon, l'entrepreneur constate une évolution : des informations plus facilement accessibles et un « suivi rassurant effectué par la Chambre des métiers ».

Rassuré, Daniel Silvagnoli ne le sera plus. Il y a un an et demi, il reprenait « La Ferme de Malicorne », sur la route de Champignelles-Saint Fargeau. « J'étais au RMI, j'avais 57 ans. J'ai repris ce bar-restaurant dans un village de 180 habi-



Paul-Georges Almeida était maçon. Passionné par la décoration, il fabrique aujourd'hui du dallage et propose des enduits à la chaux tadelact, dans le style marocain.

tants avec l'aide de Yonne Active Création. Au départ ça a bien marché mais depuis six mois c'est le bouillonnement complet. » La faute à la conjoncture mais aussi, selon Daniel Silvagnoli, aux lois et campagnes visant à réduire la consommation d'alcool. « Vous prenez un menu à 11 euros, vous enlevez la TVA, il en reste 9. Avant, au moins, les clients prenaient un apéritif ou un quart de vin, et ça ne les rendait pas saouls ! Maintenant ils boivent de l'eau, de l'eau, de l'eau... »

« Les touristes ne s'arrêtent plus »

Les touristes, cet été, n'ont pas fait remonter les chiffres : « Ils ne s'arrêtaient pas ! Les gens casse-

croûtent le long de la route et ne laissent plus rien. » L'homme est amer, regrettant presque que personne ne l'ait empêché de s'installer. « On subit actuellement une modification de la société et on se trouve dans le creux de la vague, » Il regrette aussi « le manque de solidarité des gens du coin ; qu'ils n'aient pas ensuite se plaindre qu'il n'y a plus de bar-restaurant dans leur village ! ». Son avenir, Daniel Silvagnoli ne l'entrevoit même pas. Il attend. C'est tout.

Si certains événements sont imprévisibles, d'autres le sont moins. Lors de leurs réunions d'information (1), les Chambres de commerce et d'industrie et la Chambre des métiers mettent en garde contre un en-

thousiasme immodéré : « Le problème de fond concernant la création d'une entreprise, c'est de parvenir à intégrer un projet dans un environnement économique, indique Alain Eberard, chef du service création à la CCI d'Auxerre. Il faut toujours garder à l'esprit qu'on ne peut pas faire vivre une entreprise sans dégager une marge. »

Nathalie HADRBOLEC. (1) Gratuites, elles durent une demi-journée et présentent les étapes et modalités de la création et reprise d'une entreprise. Libre ensuite à ceux qui le désirent de solliciter un entretien individuel et de participer à des stages préalables à l'installation.

Les créations se confirment

En 2003, l'Yonne a enregistré 1 179 créations, réactivations ou reprises d'entreprise. Un chiffre représentant une augmentation de 9,78 % par rapport à 2002, mais qui place tout de même le département en troisième position derrière la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire, la Nièvre se classant dernière de la région Bourgogne. Le bassin d'emploi d'Auxerre profite particulièrement de cette envolée avec 487 créations, suivi par Sens (367), Joigny (190) puis Avallon (135).

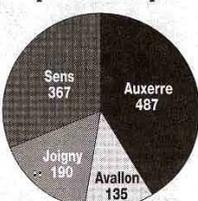
Au premier rang, les entreprises individuelles représentent 749 des 1 179 créations enregistrées (281 commerçants, 112 artisans commerçants, 138 artisans et 218 autres). Elles sont suivies par les Sociétés à responsabilité limitée, au nombre de 395, puis loin derrière par les Sociétés par actions simplifiées (15), les Sociétés en nom collectif (5) et les Sociétés anonymes (4) – plus 11 « autres ».

943 entreprises ne comptaient au moment de leur création aucun salarié, 213 en totalisaient entre 1 et 10, les entreprises employant entre 10 et 19 personnes tombant à 7 et les plus de 20 à 3.

L'APCE (Agence pour la création d'entreprises) indique une poursuite de cette hausse de la création à l'échelon national : durant les neuf premiers mois de l'année 2004, on a observé une progression de 16,8 % comparée à la même période de 2003 ; la Bourgogne se situant dans la moyenne avec + 17 %.

Alain Eberard, chef du service création à la CCI, explique cette hausse significative observée depuis 2003 par... les quinze années précédentes de baisse quasi constante (hormis un soubresaut en 1994 et une timide reprise depuis 1999) : « Nous avons connu une période très difficile. Aujourd'hui, de nombreuses personnes sans emploi s'installent, comme si c'était l'ultime recours. La création d'en-

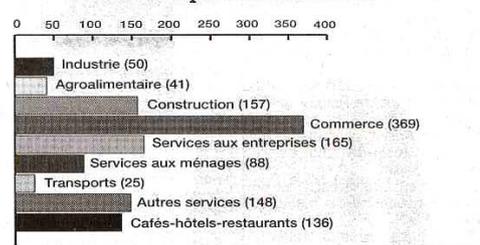
Répartition de la création par zone d'emploi



Taille à la création

Salariés	Nbre
0 salarié	943
1 à 10 salariés	213
10 à 19 salariés	7
20 à 49 salariés	2
50 à 99 salariés	1
Effectif inconnu	13
TOTAUX	1179

Créations par secteur d'activité



Les chiffres de la création d'entreprises dans l'Yonne montrent une très nette augmentation depuis 2003. (Source INSEE.)

Les grandes tendances : croissance du bâtiment et des transports-réparations-services ; réduction de l'alimentaire et de la production.

« Nous rencontrons des personnes en poste qui développent un projet personnel par crainte d'un licenciement. Les gens ont peur du chômage ; et tout le monde se sent concerné ».

L'image de l'entreprise également a changé : « Nombreux sont les jeunes à souhaiter s'installer ! C'est très positif de créer son entreprise, mais il faut avoir un espace dans lequel évoluer. Ceci dit, cinq ans après 20 % seulement sont des échecs économiques. »

« Nous rencontrons des personnes en poste qui développent un projet personnel par crainte d'un licenciement. Les gens ont peur du chômage ; et tout le monde se sent concerné ».

N. HAD. Chambre de commerce et d'industrie d'Auxerre, téléphone 03.86.49.40.40 (sur internet : www.auxerre.cci.fr). De Sens, 03.86.83.63.00 (sur internet : www.sens.cci.fr). Chambre des métiers de l'Yonne à Auxerre, 03.86.42.05.93 (sur internet : www.cm-yonne.fr). Chambre d'agriculture de l'Yonne à Auxerre, 03.86.94.22.22.

Divers dispositifs d'aide

L'association Yonne Active Création s'adresse « à toute personne ayant besoin d'aide pour financer un projet de très petite entreprise, explique Francis Moreau, le directeur. Nous prêtons jusqu'au seuil à partir duquel les banques acceptent de prendre le relais. » Abondée par le conseil général, le conseil régional, la caisse des Dépôts et Consignations, divers acteurs économiques, les communautés de communes, la Banque de développement des PME, etc., Yonne Active Création propose plusieurs outils financiers : le Prêt d'honneur (taux 0 %), le Prêt à la création d'entreprise, la garantie France active (demandeurs d'emploi), le FGIF (Fonds de garantie pour la création, la reprise ou le développement d'entreprises à l'initiative des femmes) et la subvention AGE-FIPH pour les travailleurs handicapés. Les personnes sont ensuite suivies durant plusieurs années. Yonne Active Création, 03.86.72.96.00 (yonne-active@wanadoo.fr). Dispositifs s'adressant aux créateurs de PME : Yonne développement, téléphone : 03.86.42.79.89



Francis Moreau, directeur de Yonne Active Création.

(contact@yonne-entreprises.org). Bourgogne entrepreneur, téléphone au 03.80.46.45.79 (bourgogne-entreprendre@free.fr). Conseil régional de Bourgogne, tél. 03.80.44.33.61 (sur internet : www.cr-bourgogne.fr). La Direction départementale du travail et de l'emploi propose une Aide à la création ou à la reprise d'une entreprise (ACCRE) destinée aux demandeurs d'emploi : 03.86.72.00.35.

A NOTER

Forum création-transmission le 24 novembre à Sens

L'édition 2004 du Forum création-transmission d'entreprise, organisée par la Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie de Sens, se tiendra demain. Porteurs de projets et cédants d'entreprises pourront y rencontrer l'ensemble des acteurs capables de les aider et de les guider : banques, services publics, entreprises de communication, assurances... La priorité des organisateurs consiste à développer la transmission d'entreprise : sur les 270 dossiers présentés l'an passé, seulement 33 étaient des projets de reprise.

Les stands seront ouverts au public à 10 heures. De 10 h 30 à 16 heures, un atelier « Création » sera animé par un technicien des chambres consulaires. Les ateliers « Reprise d'entreprise » et « Etude de marché » débiteront respectivement à 11 h 30 et 14 h 30. A 18 heures, élus et décideurs locaux sont conviés à une table ronde thématique sur « La transmission d'entreprise : anticipation et enjeux ».

Mercredi 24 novembre, salle polyvalente, rue René-Binet à Sens.